Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Vente de fonds commerce 2 ans apres

Par NASSOR

BONJOUR ,

j'ai vendu un commerce en 2015. après 2 ans l'acquéreur me réclame PAR ASSIGNATION une diminution de prix ,parce que dans l'acte s'était marqué ouvert de 7h30 à 20h et moi j'ouvrai

vers 6h40 . et il a perdu 30% de recettes SOIT DISANT à cause de ça .

VOTRE AVIS ? S V P

prescription ?

quelles stratégies à adopter S'il vous plait ?.